**Trame article site web voie professionnelle STI**

Photo à mettre en avant

Format :

Attention aux droits à l’image

**Corps de l’article :**

* 20 lignes maximum ;
* Texte en Arial caractère 11 ;
* Paragraphe(s) justifiés, espacement 1,15 ;
* Option d’interligne : espacement avant : 3 pt, après : 3 pt.

**Photos (facultatif) :**

* 5 photos maximum ;
* Signature du document « droits à l’image » pour toutes les personnes figurant sur une photo dont le visage est visible (« *autorisation parentale d’enregistrement et d’utilisation de l’image/la voix d’une personne mineure »* ou « *autorisation d’enregistrement et d’utilisation de l’image/la voix d’une personne majeure »*) ;
* Sans le document de « droits à l’image » signé par chaque personne dans les images, les visages devront être systématiquement floutés. L’administrateur ne publiera pas de photos non floutées sans ces documents.

**Vidéo (facultatif) :**

* Durée maximale de 3 min ;
* Fournir la vidéo en format MP4. Cette dernière sera hébergée sur un site institutionnel géré par le groupe des IEN-ET-STI ;
* Signature du document « droits à l’image » pour toutes les personnes figurant sur la vidéo dont le visage est visible (« *autorisation parentale d’enregistrement et d’utilisation de l’image/la voix d’une personne mineure »* ou « *autorisation d’enregistrement et d’utilisation de l’image/la voix d’une personne majeure »*) ;
* Sans le document de « droits à l’image » signé par chaque personne dans la vidéo, cette dernière ne pourra pas être diffusée sur le site.